



FICHES "REPÈRES" DU BILAN SOCIAL 2015

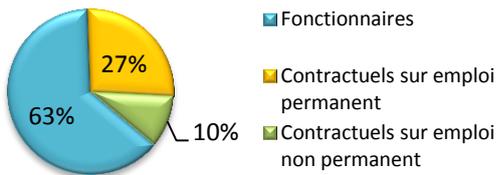
CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants

TAUX DE RETOUR :
100 %

- ▶ Les **CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants** représentent **1 % des collectivités** du département des Pyrénées-Atlantiques et emploient **6 % des effectifs**
- ▶ **4 ont transmis leur Bilan Social** sur 4 recensées dans le département
- ▶ **1 058 agents recensés** dans ces collectivités dont 670 fonctionnaires, 279 contractuels et 109 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

➔ **63 % des agents sont fonctionnaires**



Nombre d'agents sur emploi permanent dans les CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants :
Minimum : 107 - Maximum : 315

Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	168
Contractuels sur emploi permanent	70
Agents sur emploi permanent	237

Effectif moyen	
Par catégorie :	Des 3 principales filières :
- Catégorie A : 14	- Technique : 13
- Catégorie B : 28,5	- Administrative : 42
- Catégorie C : 194,5	- Médico-sociale : 177

➔ **Précisions : Agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent**

Emploi permanent ➔ **0,6 %** des agents recrutés dans le cadre d'un **remplacement temporaire**
➔ **14 %** des agents contractuels sur emploi permanent en **CDI**

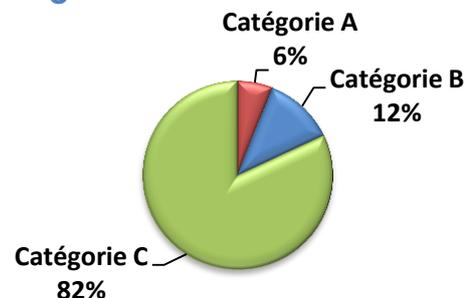
Emploi non permanent ➔ **18 %** des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un **emploi aidé**
➔ **77 %** des contractuels non permanents recrutés en tant que **saisonniers ou occasionnels**

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

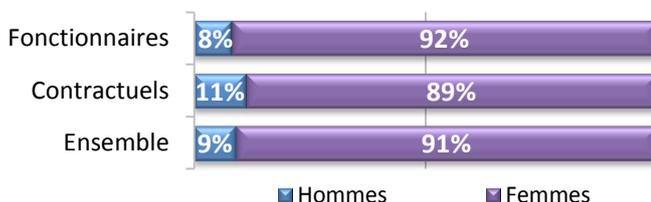
➔ **Près de 3 agents sur 4 relèvent de la filière médico-sociale**

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Médico-sociale	69%	87%	74%
Administrative	22%	6%	18%
Technique	6%	5%	6%
Animation	2%	3%	2%
Total	100%	100%	100%

➔ **Plus de 4 agents sur 5 relèvent de la catégorie C**



➔ **Plus de 9 agents permanents sur 10 sont des femmes**



➔ **Les 5 principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent**

Cadres d'emplois	% d'agents
Agents sociaux	50%
Adjointes administratives	12%
Auxiliaires de soins	10%
Assistantes socio-éducatives	7%
Adjointes techniques	5%

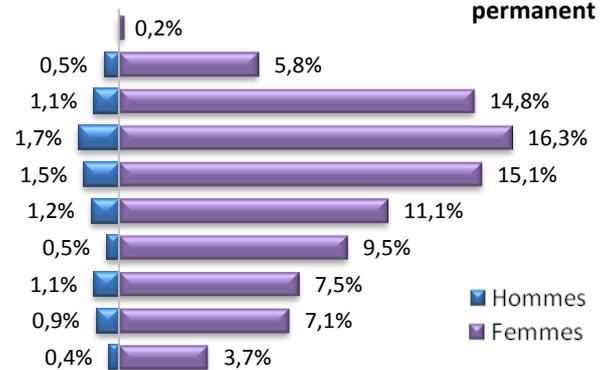
Pyramide des âges

➔ 22 % des agents sur emploi permanent ont plus de 55 ans

Âge moyen des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	47,33
Contractuels sur emploi permanent	40,81
Ensemble	45,42

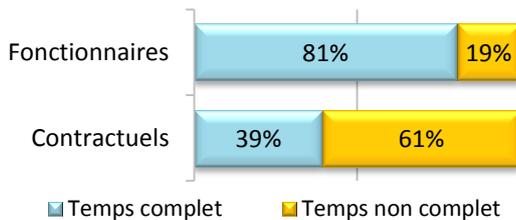
65 ou plus
60 à 64 ans
55 à 59 ans
50 à 54 ans
45 à 49 ans
40 à 44 ans
35 à 39 ans
30 à 34 ans
25 à 29 ans
moins de 25 ans

Pyramide des agents sur emploi permanent

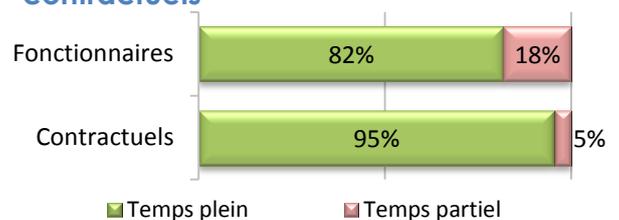


Temps de travail* des agents sur emploi permanent

➔ 61 % des contractuels sont à temps non complet contre 19 % des fonctionnaires



➔ 18 % des fonctionnaires bénéficient d'un temps partiel contre 5 % des contractuels



* Attention : Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Mouvements

➔ En 2015, 311 arrivées* d'agents sur emploi permanent, 271 départs* et 43 contractuels titularisés

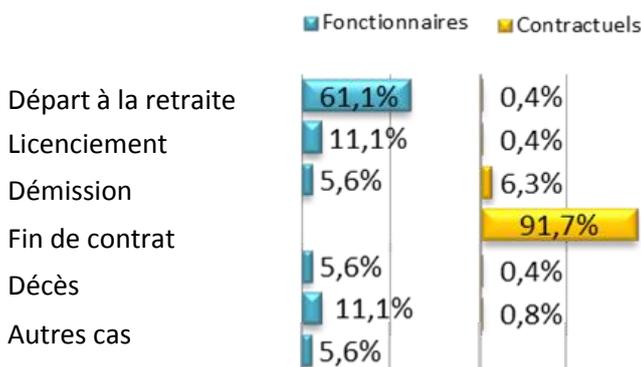
Variation des effectifs entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2015		
Fonctionnaires	↗	7,7%
Contractuels	↘	-2,8%
Ensemble	↗	4,4%

➔ 93 % des arrivées* sur emplois permanents concernent des contractuels

Fonctionnaires	%
Arrivées de fonctionnaires	7%
dont Recrutement direct	78%
dont Concours	18%
dont Mutation	4%

Contractuels	%
Arrivées de contractuels	93%
dont remplaçants	90%

➔ 93 % des départs* concernent des contractuels



Promotions

➔ 56 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2015

10 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement de grade**

46 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement d'échelon**

1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une **promotion interne en 2015**

Les pourcentages ci-dessus sont arrondis à l'entier le plus proche

* Ne sont pas pris en compte : réintégrations, mises à disposition, mises en disponibilité, congés parentaux, décharges de service - mandats syndicaux et congés formation

Budget et rémunérations

- ➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 17,24 %

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Budget de fonctionnement	42 110 294 €	10 527 573 €	10 577 926 €
Masse salariale Charges de personnel (chapitre 12)	30 963 650 €	7 740 912 €	7 680 742 €
	Soit 73,53 % des dépenses de fonctionnement		

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

- ⇒ Fonctionnaires : 19,62 %
- ⇒ Contractuels : 9,96 %
- ⇒ Ensemble : 17,24 %

➔ Rémunérations - agents permanents

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	20 292 982 €	5 073 245 €	5 422 716 €
Primes et indemnités versées :	3 777 458 €	944 365 €	1 000 789 €
Heures supplémentaires/complémentaires :	278 071 €	69 518 €	29 177 €
Nouvelle Bonification Indiciaire :	190 178 €	47 545 €	38 086 €

➔ Rémunérations - agents non permanents

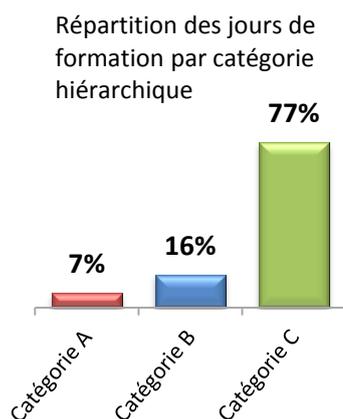
	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	1 291 704 €	430 568 €	-
Heures supplémentaires :	-	-	-

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

- ➔ 75 % des CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage de leurs contractuels

Formation

- ➔ 2 629 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2015



En moyenne, 2,8 jours de formation par agent sur emploi permanent

Répartition des jours de formation par organisme :

CNFPT :	51%
Autres organismes :	27%
En interne :	22%

- ➔ 290 885 € ont été consacrés à la formation en 2015

Montant moyen* consacré à la formation par collectivité : **72 721 €**
Montant médian* : **57 936 €**

Dépenses de formation selon l'organisme :

CNFPT :	61%
Autres organismes :	28%
Frais de déplacement :	11%

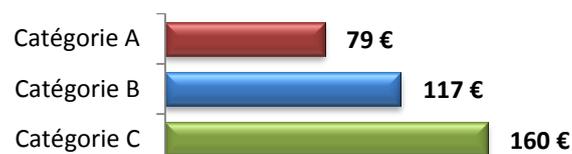
* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Protection sociale complémentaire

- ➔ 100 % participent financièrement à la complémentaire santé de leurs agents et 75 % participent à la complémentaire prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	41 209 €	26 604 €
Montant médian des participations	10 302 €	<i>Soumis au secret statistique</i>
Montant moyen par bénéficiaire	153 €	86 €

Montant moyen par bénéficiaire et par catégorie



➔ Action sociale

- ⇒ 100 % des CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants versent une **subvention à un comité d'œuvres sociales**
- ⇒ 100 % servent des **prestations directement** à leurs agents (restauration, vacances, ...)

Conditions de travail

➔ En moyenne, **34,3 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par fonctionnaire

En moyenne, **15 jours d'absence pour tout motif médical*** en 2015 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaire	Contractuel permanent
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	6,52%	4,04%
Taux d'absentéisme médical* (toutes absences pour motif médical)	9,39%	4,12%

*Maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

➔ **120 accidents du travail déclarés en 2015**

En moyenne :

- ⇒ **11,3 accidents du travail pour 100 agents**
- ⇒ **30 accidents par collectivité**
- ⇒ **25 jours d'absence par accident du travail**

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'**obligation d'emploi de travailleurs handicapés** à hauteur de 6 % des effectifs, soit **100 % des CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants**

- ⇒ **100 % emploi au moins un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés**

60 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ **98 % sont fonctionnaires**
- ⇒ **90 % sont en catégorie C**
- ⇒ **75 % des CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants ont engagé des dépenses en matière de handicap, soit 1 639 € en moyenne* par collectivité**
- ⇒ **3 agents reconnus travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent**

Précisions

➔ **Méthodologie**



Cette **fiche "Repères"** reprend les **principaux indicateurs du Bilan Social 2015**.

Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un type et à une strate de collectivité. De plus, cette fiche permet de **disposer d'éléments de comparaison** respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses réalisées pour les collectivités par le Centre de Gestion et ainsi de **se situer au sein d'une strate démographique**.

Elle a été réalisée grâce un outil automatisé développé par l'Observatoire de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de la Coopération des CDG de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Sources : *Rapports sur l'Etat de la Collectivité 2015 transmis au Centre de Gestion en 2016 par les CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants*

Date de publication : Janvier 2017

➔ **Prévention et risques**

ASSISTANTS DE PRÉVENTION

100 % des CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants ont désigné au moins un **assistant de prévention**

FORMATION

100 % des CCAS et CIAS de plus de 20 000 habitants ont été concernées par des **formations liées à la prévention** (habilitations, secourisme du travail), soit **153 jours**

Coût total des formations : 15 055 €
Coût moyen* par jour de formation : **98 €**

DÉPENSES

50 % ont effectué des **dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail**

Total des dépenses : 49 126 €

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Relations sociales

Jours de grève

En moyenne, **7 jours de grève par collectivité en 2015**

100 % des collectivités concernées
29 jours de grève recensés en 2014

Comité Technique

11 réunions organisées au niveau local
10 réunions du CHSCT

Commissions Administratives Paritaires

6 réunions au niveau local
14 réunions organisées par le Centre de Gestion

Analyse réalisée par :
Observation et analyse sociale
Direction Générale - CDG 64
05 59 90 35 69 - observation@cdg-64.fr